



REUNION CCU - COMPTE-RENDU
27 avril 2016 – 19h00
ALSH Monts Beaumer

OUVERTURE DE SEANCE

Mme Valérie GUILLERMIC, Vice-présidente Enfance/Jeunesse de la CCVI, ouvre la séance et donne la parole à Mme Laure CARRUSCA-MARCHAND, directrice de l'ALSH.

Rappel de l'ordre du jour

- Bilan année 2015/2016 (périscolaire et petites vacances)
- Présentation « été » 2016
- Présentation « rentrée » 2016

BILAN DE L'ANNEE (présentation Laure CARRUSCA-MARCHAND et Sophie LUCA)

Les parents s'interrogent sur la possibilité de payer à la ½ heure.

Il est rappelé que la CCVI a conventionné avec la CAF, et que ce fait, les obligations contractuelles sont basées sur des heures « pleines ».

Il peut cependant y avoir des ½ heures en complément de l'amplitude complète d'accueil.

Il est également précisé que les ateliers sont organisés sur une heure et que les contrats des animateurs se font également sur la base d'une heure.

Passer à la ½ heure équivaut à rendre impossible la mise en place d'animation.

Les parents soulignent que ce tarif est pratiqué sur la commune de Saché.

Dans la mesure où sur cette commune, c'est une garderie municipale non déclarée, il n'y a pas obligation à avoir du personnel qualifié ni même d'animation.

De ce fait, le tarif n'est pas obligatoirement basé sur le coefficient familial ou sur les revenus de la famille.

Est-il possible de faire intervenir des associations sportives sur les temps d'activités ?

A l'heure actuelle, les associations n'ont pas été sollicitées ; pour autant, les animateurs ont en charge l'organisation et la proposition des activités, sportives et culturelles.

Des partenariats sont créés entre bibliothèques, écoles, et autres associations.

Les activités sont proposées « par période » directement aux enfants.

Cette année, l'équipe de direction a axé son projet sur la communication en créant des outils tels que des affichages, informations, plaquettes, etc...

Malgré tout, les parents trouvent regrettables le peu de communication notamment chez les maternelles.

Le temps du goûter semble trop long (1h). Manque de temps pour faire une activité.

Il est rappelé que les enfants récupèrent leur sac et sont regroupés pour un temps récréatif.

Puis, ils sont amenés au passage des toilettes et lavage des mains. Viens ensuite le goûter. Ce qui représente effectivement une durée de 50 min à une heure.

Malgré le passage au « payant », il est à remarquer que l'affluence reste tout aussi importante, ce qui fait que les enfants restent en nombre malgré tout sur la 2^{ème} heure, pour aller sur les ateliers ou en étude.

Petites Vacances

Il est rappelé que l'ALSH a été fermé la 2^{ème} semaine du mois d'avril par décision de la commission Enfance Jeunesse. Chaque structure sera fermée à minima une semaine à cette période, pour permettre les travaux d'entretien, ménage, etc...

- La réalisation d'un faux plafond dans la salle des élémentaires, et la mise en place d'un nouveau chauffage réversible, ont été rendus possible grâce à cette fermeture.

Durant cette période, les parents avaient la possibilité d'aller sur l'ALSH d'Artannes. A cet effet, il est rappelé que les équipes déterminent l'axe pédagogique sur lequel ils partent. L'ALSH d'Artannes privilégie l'intervention de prestataires sur sa structure, plutôt que des déplacements en car avec peu d'enfants.

Présentation Eté

Rappel des dates de fermeture et des 2 mercredis fermés pour cause d'installation et de préparation par décision de la commission Enfance Jeunesse.

D'ordinaire, ce temps était réparti le samedi or cette année, les vacances scolaires n'ont pas permis l'organisation comme telle, le début des vacances commençant immédiatement après le périscolaire.

- moduler et équiper les salles d'écoles et des périscolaires, préparation des équipes, préparation du matériel, sécuriser les accès, installer les signalétiques, etc...

Toute cette organisation est rendue impossible sur le temps périscolaire.

Pour autant, il sera possible d'inscrire ses enfants sur l'une des 4 structures ouvertes, le mercredi de la rentrée : Artannes – Sorigny – St Branchs et Truyes

Recrutement des stagiaires BAFA

Il semble que plusieurs stagiaires BAFA se retrouvent sans stage cette année. Il est précisé que les ALSH peuvent recruter en stage BAFA, jusqu'à 50% de leur effectif (rappel de la loi).

Sur une trentaine de jeunes qui ont postulé sur l'ALSH de Monts, 7 à 8 jeunes ont été recrutés selon les besoins de la structure et du nombre d'enfants.

La CCVI exige de ses équipes, de ne recruter que les jeunes résidant sur la commune concernée par les demandes.

Il est constaté une forte demande cette année. Depuis le 1^{er} avril, les équipes sont complètes. Les réponses négatives ont été envoyées. Beaucoup d'entre eux doivent trouver un lieu de formation par ailleurs.

Il est aussi rappelé que la mise en place des rythmes scolaires et l'importance des équipes d'animation, ont fortement fait diminuer le besoin en recrutement.

La CCVI s'engage à prendre des apprentis ou stagiaires tout au long de l'année, y compris sur les petites vacances.

La règlementation exige cependant un taux d'encadrement de diplômés, et de ce fait, bon nombre d'animateurs CCVI ne sont recrutés qu'à temps partiel, représentant 20 % de non-diplômés, garantissant ainsi la présence des BAFA (80 % restant) dans toutes les équipes.

Rentrée scolaire

Un rappel est fait sur les inscriptions, modalités, fiches en ligne et informations auprès des directrices.

La prochaine réunion CCU est fixée au:

Représentants CCU Monts

	PRESENTS	EXCUSES
Mme Isabelle DELACOTE	x	
Mme Isabelle PARMENTIER		X (représentée par Mme DEFIOLE)
Mme Claire CHAMPIGNY		x
M. Arnaud GILBERT	x	
Mme Virginie LUCIEN		x
Mme Christelle CABARET		
Mme Stéphanie LEBOUGRE		
M. Anthony ESTHER		x
Mme Virginie CARON		x
Mme Susan GADIN	x	
Mme Noemie IMEON		x
Mme Frederique Le DIGABEL		X (représentée par Mme GENOT)
Mme Karine DIRY	x	
Mme Gwenaëlle PAUTONNIER		x
M. Laurent RICHARD	x	
Mme Valérie GUILLERMIC	x	
Mme Hélène MAURANGES		x
Mme MARCHAND Laure	x	
M. Jérémy BOUQUIN	x	

Egalement présents :

- Mme Sandrine GAUTHIER
- Mme BIGEON
- Mme Sophie LUCA (adjoite direction ALSH)